

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2025

28 boulevard Jean Yole - Challans
www.sminov.org



SOMMAIRE

GLOSSAIRE	03
INTRODUCTION	04
I. LES ENTREPRISES ADHÉRENTES ET LEURS SALARIÉS	05
1. Evolution de nos adhérents de 2021 à 2025	05
2. Les adhésions et radiations au cours de l'année 2025	05
3. La répartition par taille des entreprises adhérentes	05
4. Les salariés suivis en 2025 selon les classifications de risques	05
II. L'OFFRE SOCLE DE SERVICES	07
1- La prévention des risques professionnels	06
2- Le suivi individuel de l'état de santé	06
A. Les catégories d'examens réalisés par médecin et IST	06
B. Les examens complémentaires	07
C. Les inaptitudes	07
D. Les absences	07
3- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi	08
III. LES RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025	09
1. Composition des équipes médicales	09
2. Les mouvements	10
3. L'effectif du SMINOV au 31/12/2025	10
4. Evolution des effectifs par pôle depuis 2021	10
5. Ancienneté des salariés du sminov au 22/05/2026	10
6. La formation professionnelle des salariés en 2025	11
7. Répartition par âge des effectifs au 31/12/2025	11
IV. ETAT DE RÉALISATION DU PROJET DE SERVICE	12-13
V. ETAT DES COTISATIONS EN 2025	14
VI. CERTIFICATION ET AGRÉMENT AFNOR	15
VII. CPOM	16
CONCLUSION	17

GLOSSAIRE

AFP	Action de Formation et de Prévention
AMT	Action en Milieu de Travail
AT/MP	Accident de Travail / Maladie Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CEP	Conseil en Evolution Professionnelle
CSE	Comité Social et Economique
CSSCT	Comité Santé, Sécurité et Conditions de Travail
CMP	Centre Médico-Psychologique
DREETS	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DOE	Déclaration Obligatoire de l'Effectif
DUERP (ou DU)	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
FDS	Fiche des Données de Sécurité
FE	Fiche d'Entreprise
IST	Infirmier de Santé au Travail
IPRP	Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
MDPH	Maisons Départementales des Personnes Handicapées
MOAIJ	Module d'Orientation Approfondie d'Indemnités Journalières
MVA	Maison Vendée Autonomie
PDP	Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PNST	Plan National Santé Travail
PRST	Plan Régional Santé Travail
RGPD	Règlement Général de la Protection des Données
RPS	Risques Psychosociaux
SPSTI	Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises
SIS	Suivi Individuel Simple
SIA	Suivi Individuel Adapté
SIR	Suivi Individuel Renforcé
TMS	Troubles Musculo Squelettiques
TNS	Travailleur Non Salarie
TPE	Très Petites Entreprises
VSST	Violences Sexistes et Sexuelles au Travail
VIP	Visite d'Information et de Prévention

INTRODUCTION

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de consolidation et d'évolution pour le SMINOV, dans un contexte marqué par des exigences réglementaires renforcées et des enjeux croissants en matière de santé au travail. À travers ce rapport annuel d'activité, nous présentons les actions menées, les résultats obtenus ainsi que les perspectives d'amélioration continue du service.

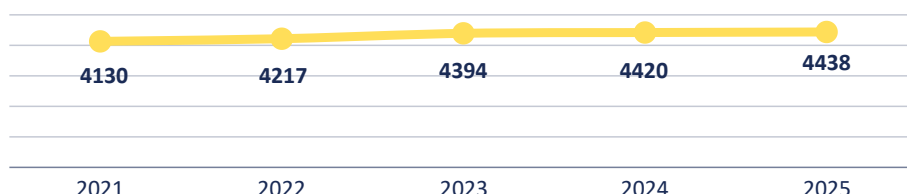
Porté par une volonté constante d'assurer un accompagnement de qualité auprès de ses adhérents et de leurs salariés, le SMINOV a poursuivi ses engagements autour de la prévention des risques professionnels, du suivi individuel de l'état de santé et du maintien dans l'emploi. L'obtention de la certification AFNOR, la mise en œuvre du CPOM et le développement de l'offre socle témoignent de cette mobilisation collective.

Ce rapport met également en lumière les évolutions de nos ressources humaines, les caractéristiques de notre réseau d'entreprises adhérentes, ainsi que l'ensemble des actions déployées au service de la santé et de la sécurité au travail sur notre territoire.



I. LES ENTREPRISES ADHÉRENTES LEURS SALARIÉS

1. Evolution de nos adhérents de 2021 à 2025

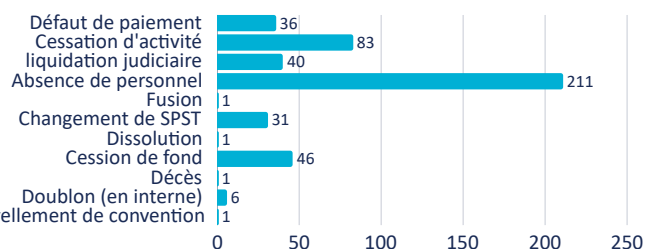


Stabilité observée depuis 2023 du nombre d'entreprises adhérentes.

2. Les adhésions et radiations au cours de l'année 2025

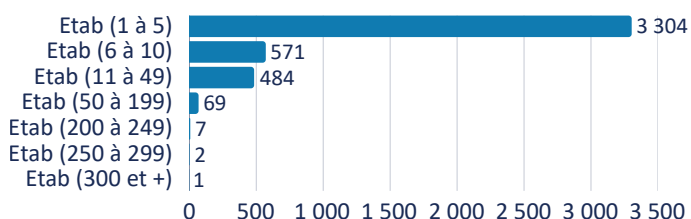
En 2025, 316 entreprises ont adhéré au SMINOV (soit 708 salariés). 457 entreprises ont été radiées (744 salariés). (Radiations effectuées au mois de mars une fois les statuts modifiés pour absences de déclarations de salariés depuis au moins 1 an.

Motifs de radiations 2025



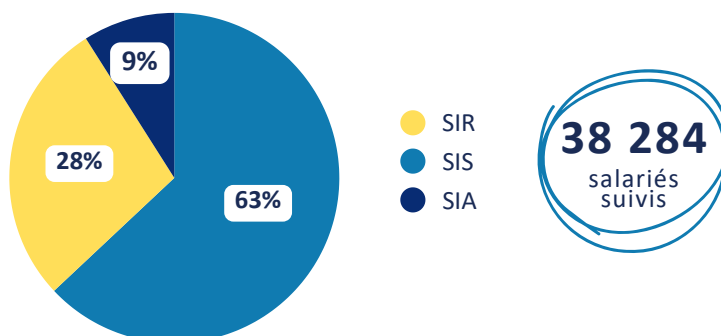
3. La répartition par taille des entreprises adhérentes

87 % de nos adhérents ont 10 salariés ou moins. Ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est de 79 %.



4. Les salariés suivis en 2025 selon les classifications de risques

Depuis octobre 2025, les salariés nécessitant une autorisation de conduite et/ou une habilitation électrique ne sont plus comptabilisés dans les suivis individuels renforcés d'où une légère baisse des SIR (32% en 2024) par rapport aux années passées.



II. L'OFFRE SOCLE DE SERVICES

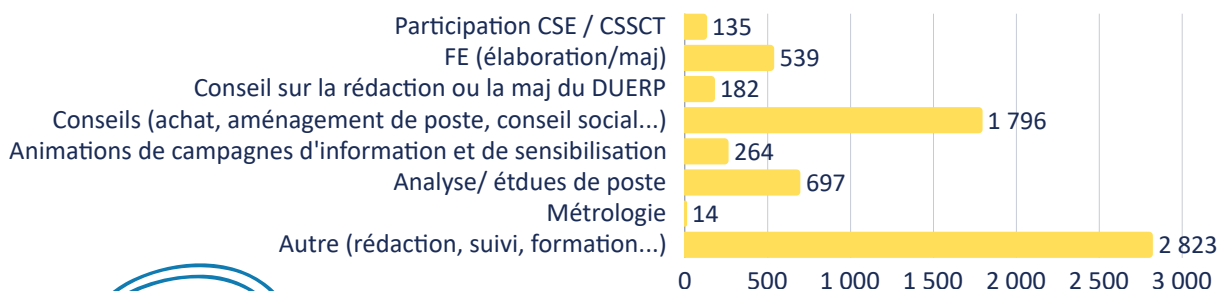


1- LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

En 2025, **6 540** actions ont été réalisées pour **1 085** adhérents bénéficiaires.

+17%
d'adhérents
bénéficiaires par
rapport à 2024

Nombre d'actions de prévention réalisées en 2025



+34%
de FE réalisées et
maj par rapport à
2024



Pour comprendre :

CSE : Comité Social et Economique

CSSCT : commission spécifique créée au sein du cse

FE : Fiche d'Entreprises

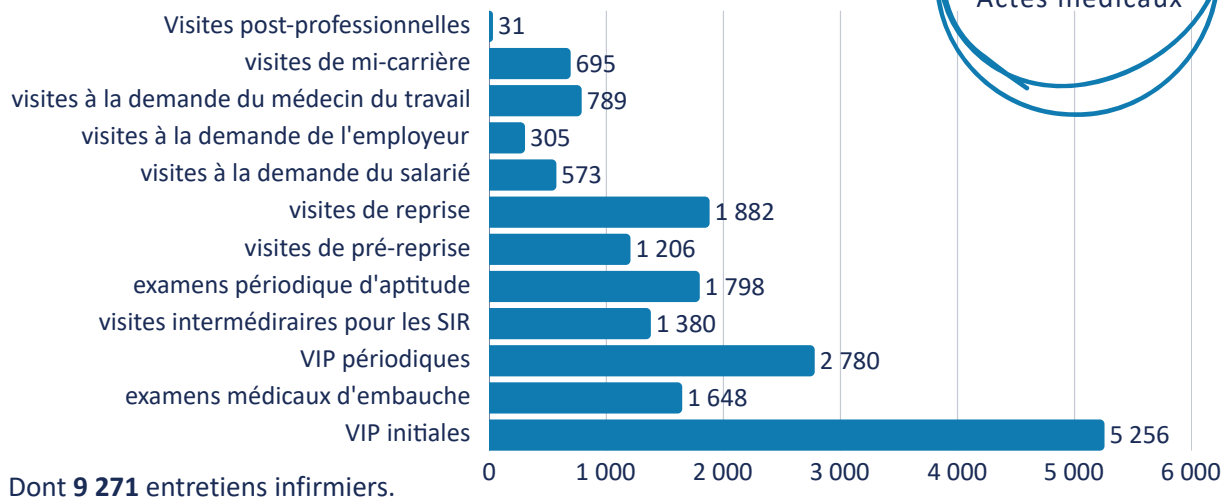
DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels



2- LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

A. LES CATÉGORIES D'EXAMENS RÉALISÉS PAR MÉDECINS ET IST

18 343
Actes médicaux



Pour comprendre :

- Suivi individuel simple (SIS) : salariés sans risques professionnels/salariés avec CACES ou habilitation électrique
- Suivi individuel adapté (SIA) : salariés avec conditions personnelles/de travail particulières (femme enceinte, travailleur de nuit...).
- Suivi individuel renforcé (SIR) : salariés avec risques professionnels ou postes nécessitant une aptitude.

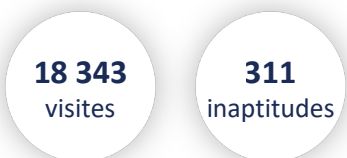
B. LES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

Au cours de l'année 2025, les médecins ont prescrit des examens complémentaires financés par le SMINOV donc le coût s'élève à 12 110 € (+18,65% par rapport à 2024) : analyse de sang, radio-pulmonaire, scanner, tests psychotechniques... Ces examens sont de plus en plus prescrits notamment pour les salariés du secteur du bâtiment.

Coût des examens complémentaires par an

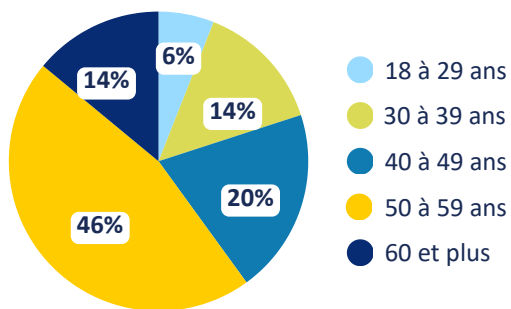


C. LES INAPTITUDES



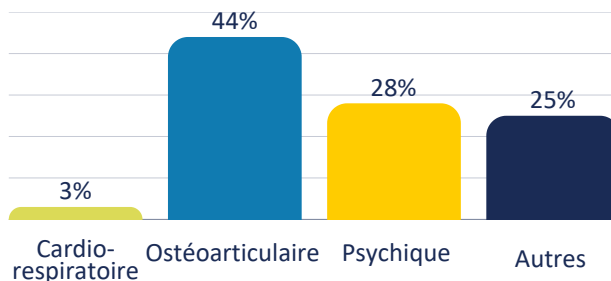
1,69% Des visites médicales et des entretiens infirmiers

• Inaptitude 2025 (répartition par tranches d'âge)



• leurs causes

A noter qu'une inaptitude peut être multifactorielle.



0.81% des salariés suivis sont concernés par un avis d'inaptitude, dont la majorité (60%) a plus de 50 ans.

D. LES ABSENCES

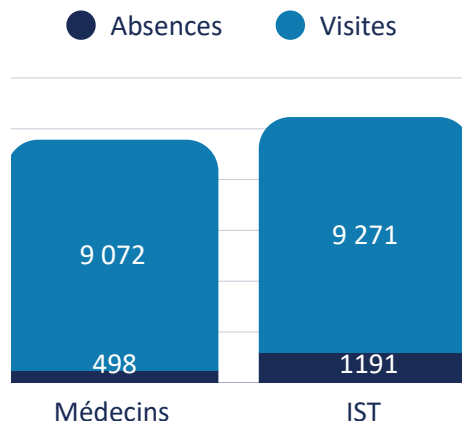
Le taux d'absentéisme est de 9,2% :

- **5.5% pour les médecins** (% relativement faible qui s'explique notamment par la hausse du nombre de visites à la demande)
- **13% pour les IST** (principalement pour les visites d'embauche et les visites périodiques).

Il reste constant malgré l'envoi de SMS de rappel.

L'absentéisme est plus conséquent sur le littoral où l'activité saisonnière est plus importante.

Parmi les absences, **33% sont facturées** au titre d'un absence injustifiée.

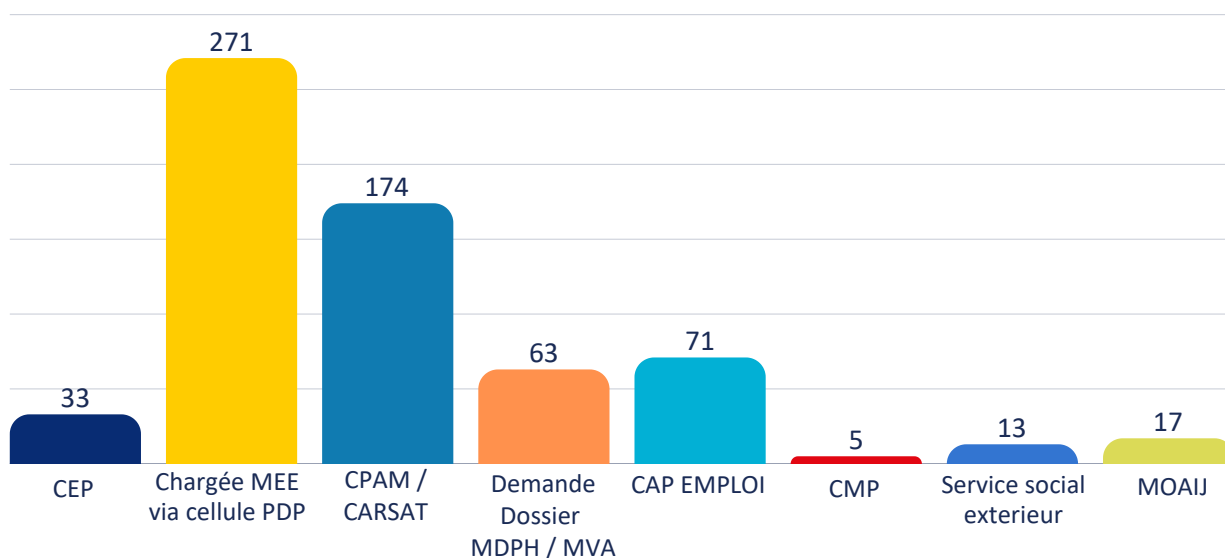




3- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi

En 2025, la chargée de maintien en emploi a réalisé **256 entretiens salariés** (en présentiel ou téléphoniques). **647 salariés ont été orientés** dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle, soit par la chargée MEE, soit par les médecins du travail.

Orientations 2025 dans le cadre de la pdp



Pour comprendre :

CEP : Conseil en Evolution Professionnelle

Chargée MEE : Chargée de Maintien En Emploi

Cellule PDP : Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle

CARSAT : La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

MDPH : Maisons Départementales des Personnes Handicapées

MVA : Maison Vendée Autonomie

CMP : Centre Médico-Psychologique

MOAIJ : Module d'Orientation Approfondie d'Indemnités Journalières



III. LES RESSOURCES HUMAINES AU

31/12/2025

1. Composition des équipes médicales par site



	Challans	Le Fenouiller	St Jean de Monts	Noirmoutier	YEU
Médecins du travail	Dr Caroline MOUCHET Dr Julie MARTINEAU Dr Krystina GLOMOT	Dr Cécile GROSSIN Dr Patrick CLEMENT DIT PONTIEU	Dr Lydie COUSSEAU	Dr Françoise PAGE	Dr Françoise PAGE Dr Caroline MOUCHET
IST	Florance MAILLET Angélique LE GOUALHER Audrey BRIAND Catherine BARIL	Armelle JOLLY Mélanie GUITTONNEAU Nolwenn MENARD	Anne-Sophie PONTOIZEAU Andréa BOUHOIR	Catherine BARIL	Florence MAILLET
Assistantes médicales	Sylvie MICHON Sandrine DOUCET Angélique DIOT Valérie CERTAL Céline GRASSET	Fanny KLEIN Christelle CAILLON Morgane BILLON Christelle ZAHA	Cécile JOLLY Laurine GUITTONNEAU	Maud GAUTIER	Emmanuelle CANTIN
Conseillères prévention	Mireille GUILLOTON Christine LE HIR	Fabienne VALIN-LEMONNIER Angélique AURY	Sylvie BARON Sonia BILLON	Sonia BILLON Christine LE HIR	Sonia BILLON Mireille GUILLOTON

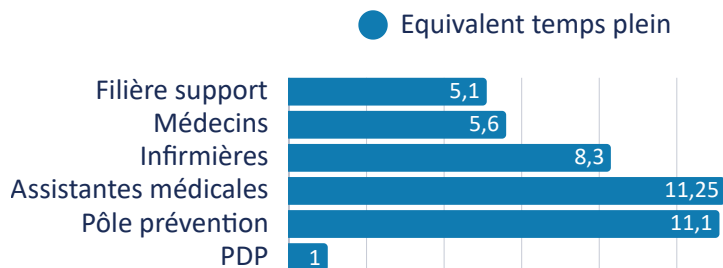
2. Les mouvements des médecins



- Départ en retraite du Dr COUSSEAU au 31 décembre 2025. Reprise d'activité au 5 janvier 2026 à 50% pour 6 mois en cumul emploi-retraite.
- Départ en retraite du Dr CLEMENT DIT PONTIEU au 31 décembre 2025. Reprise d'activité au 5 janvier 2026 à 80% pour 6 mois en cumul emploi-retraite.

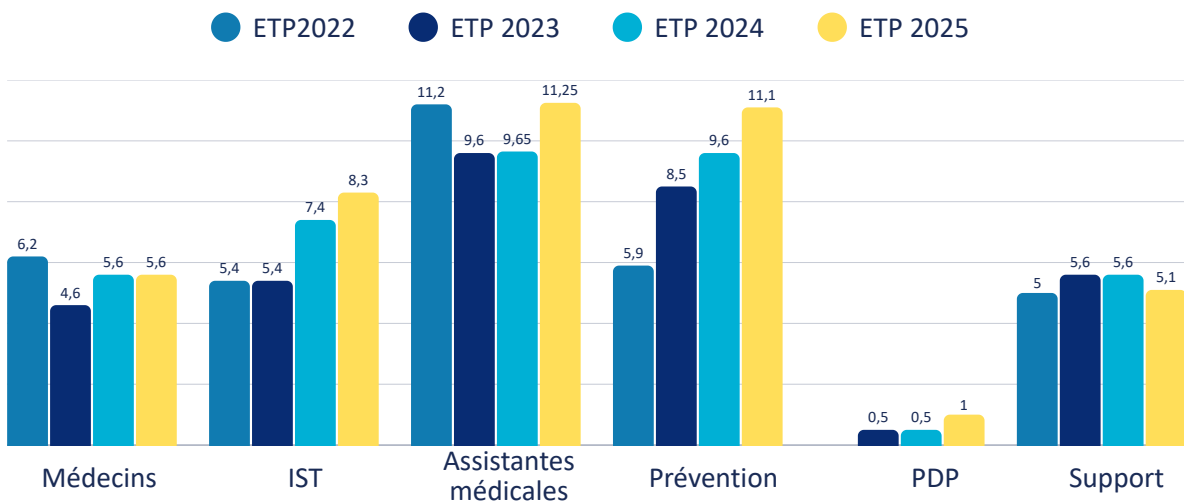
Recrutement d'un Médecin collaborateur le 05/01/2026 Dr Pauline GUYON à 80%, tutorée par le Dr Julie MARTINEAU (entrée en formation DES médecine du travail en septembre 2025).

3. L'effectif du SMINOV au 31/12/2025



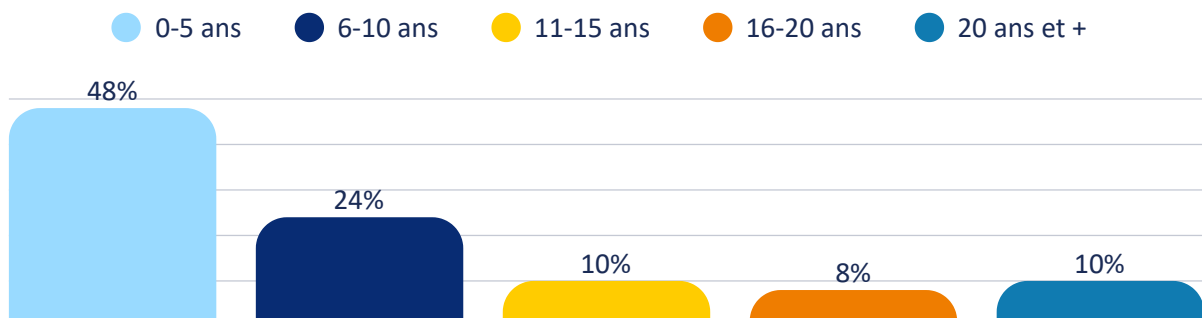
Au 31 décembre, le Service comptait **48 salariés** pour un total de 42,35 ETP.

4. Evolution des effectifs par pôle depuis 2021



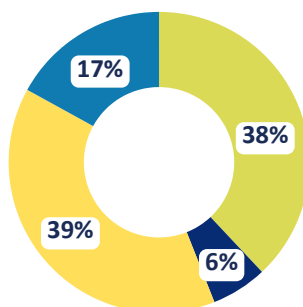
Malgré un contexte de forte pénurie de Médecins du Travail, maintien de l'effectif depuis 2022. Accroissement global des ressources humaines pour répondre aux exigences de la Loi de 2021.

5. L'ancienneté des salariés du SMINOV au 22/05/2026



6. La formation professionnelle des salariés en 2025

147 jours de formation pour l'ensemble des salariés du SMINOV pour un coût pédagogique de 43 348 € hors rémunérations bénéficiaires, contributions légales et frais de déplacement et de repas.



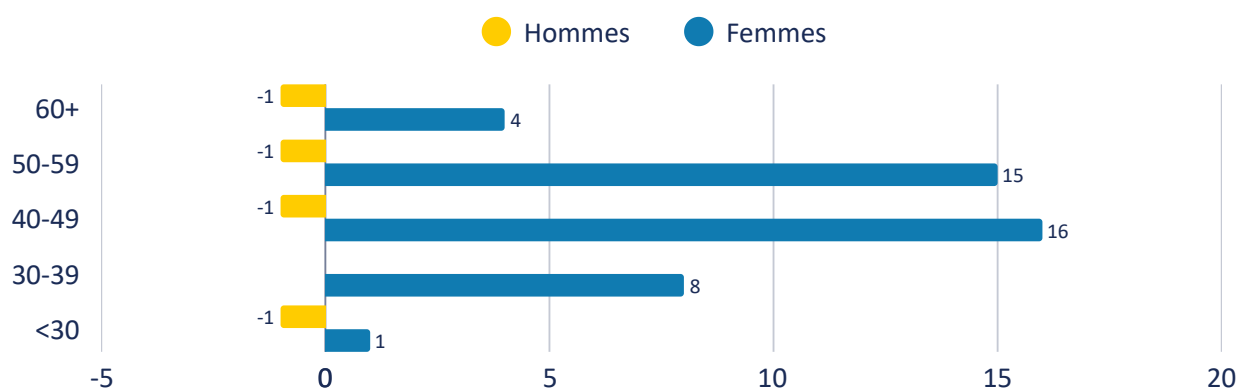
Répartition du coût de la formation

- Rémunération bénéficiaire
- Contribution légale (URSSAF/ OPCO Santé)
- Frais pédagogiques
- Autres (frais de déplacement ou de restauration)

7. Répartition par âge des effectifs au 31/12/2025

A. L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

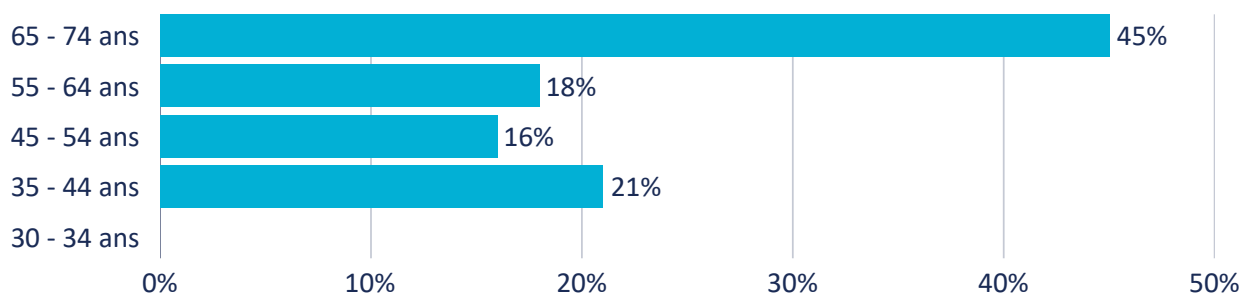
Pyramide des âges des effectifs au 31/12/2025



La pyramide des âges au 31/12/2025 montre une **population très majoritairement féminine** et fortement **concentrée dans les tranches 40-59 ans**. Les effectifs jeunes (<30 ans) restent faibles. Les tranches 40-49 ans et 50-59 ans réunissent à elles seules plus des deux tiers des effectifs.

B. LES MÉDECINS

La répartition par âge des médecins du travail



Au vu du vieillissement de la population de médecins du travail, des Infirmières en Santé Travail ont été recruté dans chaque équipe avec des protocoles de délégation renforcée qui permettent de planifier toutes les visites selon les délais réglementaires.

IV. ETAT DE RÉALISATION DU PROJET DE SERVICE

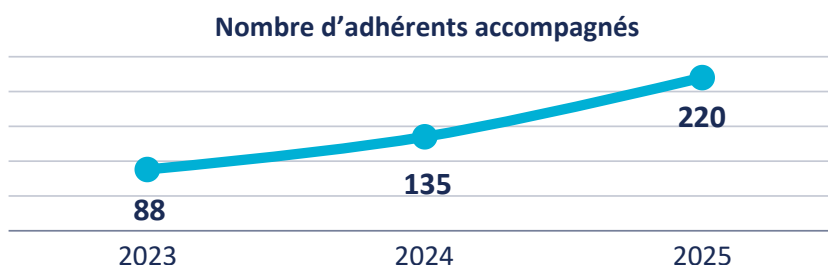
1. Accompagnement TPE / DUERP

220
adhérents
bénéficiaires

29
sessions

En 2025, **29 sessions** ont été réalisées au **bénéfice de 220 adhérents**. Les enquêtes menées à l'issue des ateliers, complétées par un suivi téléphonique assuré par l'assistante prévention, témoignent d'une satisfaction globale des participants. Depuis le début de l'année 2025, ce dispositif a également été déployé sur les sites de St Jean de Monts et du Fenouiller.

+150%
d'adhérents
accompagnés
depuis 2023



2. Les Risques Psychosociaux

37
adhérents

3 sensi RPS

21
adhérents

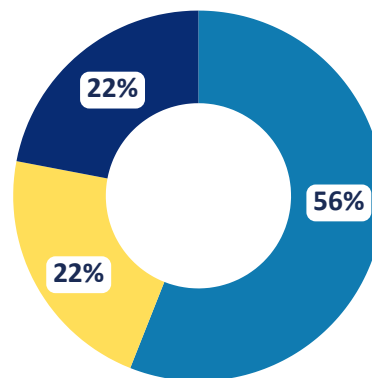
2 sensi VSST

Depuis 2017, le sujet des RPS a largement été traité au SMINOV. Différentes actions ont été mises en place sur cette thématique. En 2025, **3 sensibilisations RPS** ont été organisées en visio pour un total de **37 adhérents participants**, ainsi que **2 sensibilisations aux Violences Sexistes et Sexuelles au Travail** auxquelles **21 adhérents ont participé**.

IV. ETAT DE RÉALISATION DU PROJET DE SERVICE

3. Optimiser le suivi des salariés saisonniers

En 2025, 4 596 salariés saisonniers ont été déclarés, 551 ont été reçus en Action de Formation et de Prévention (AFP), 546 en réunions de sensibilisation (réalisées en entreprise, à destination des salariés, pour leur faire connaître les risques liés à leur activité saisonnière et les bonnes pratiques à adopter pour les limiter), et 1 384 ont été vus individuellement (mineurs, +25ans, SIR/SIA)



● Visites individuelles ● Réunions de sensibilisation en entreprise ● AFP

4. Silice / Amiante

Une information individuelle sur les risques liés à la silice et à l'amiante est délivrée par les IST lors des visites, notamment au moyen d'un quiz de sensibilisation. Le repérage est également renforcé par la proposition de réalisation d'une bandelette urinaire pour les salariés du BTP afin de vérifier si la fonction rénale n'est pas perturbée. En complément, des actions conduites conjointement avec l'OPPBTP ont permis de sensibiliser plusieurs adhérents du secteur du BTP à ces enjeux.



V. ETAT DES COTISATIONS EN 2025

Les comptes de l'exercice 2025 font état d'un **chiffre d'affaires de 3 576 067 €**.

Ce chiffre est réparti comme suit :

- Cotisations au titre de 2025 : 3 528 124 € dont 78 240 € pour les visites intermédiaires
- Droits d'entrée pour les nouveaux adhérents : 26 640 €
- Salariés absents non excusés : 21 303 €

Les absences injustifiées ont été facturées et ont concerné 426 salariés et 26 intérimaires. 54 absences injustifiées ont fait l'objet d'un avoir (justificatifs d'absence fournis par les adhérents).

37 499

Cotisations enregistrées en 2025

Sont incluses toutes les cotisations perçues dans l'année pour tout type de contrat (y compris CDD et contrats saisonniers).

• EVOLUTION DES COTISATIONS ENCAISSÉES DE 2021 À 2025

Cotisations	2025	2024	2023	2022	2021	Ecart 24/25
Salariés	36 701	36 558	36 915	36 122	32 867	+0.39 %
Intérimaires	798	749	870	907	1 008	+6.54 %
Total cotisations versées	37499	37307	37785	37029	33875	+0.51 %
Régularisations exercices antérieurs	0	0	0	0	228	*
Total cotisations enregistrées	37 499	37 307	37 785	37 029	34 103	+0.51 %
Droits d'entrée	666	763	788	868	942	-12.7 1%

VI. CERTIFICATION AFNOR ET AGRÉMENT

Certification

Le 4 avril 2025, l'AFNOR nous a délivré un **certificat de niveau 1** pour les activités suivantes :

- Prévention des risques professionnels
- Suivi individuel de l'état de santé
- Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien dans l'emploi

Un audit de suivi a eu lieu par un auditeur de l'AFNOR en mars 2026 qui a conforté notre certification.

Ce certificat, déployé sur nos cinq sites, est valable jusqu'au mois de mars 2027.

La certification fait entrer le domaine de la santé au travail dans une dynamique de progrès dans le service rendu. Elle vise à une homogénéisation de service entre les SPSTI. Pour le SMINOV, l'obtention d'une certification, gage de qualité, constitue un argument supplémentaire à valoriser.

La loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 et l'article L. 4622-9-3 du Code du travail imposent à chaque SPSTI une procédure de certification réalisée par un organisme indépendant.

Agrément

La dernière obtention de l'agrément a eu lieu en mars 2022 pour l'ensemble de nos 5 sites et ce, pour 5 ans. La prochaine demande aura donc lieu en 2027. La loi du 2 août 2021 imposant la certification selon le référentiel des SPSTI AFNOR SPEC 2217, cette dernière sera un prérequis pour le prochain agrément.



VII. CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Signature du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (cpom) en novembre 2025

Le CPOM définit les priorités d'actions du projet pluriannuel de service du SPSTI en cohérence avec les objectifs nationaux. A travers ce contrat, **la CARSAT, la DREETS et les SPSTI** souhaitent renforcer leur coopération, en fonction des orientations nationales et régionales. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été réaffirmé par la loi du 2 août 2021. Il traduit une démarche d'engagement conjoint des signataires sur des thématiques prioritaires.

Le SMINOV s'est engagé en 2025 sur ces 3 axes.

- La PDP
- L'ingénierie de formation pour les IST : la CARSAT, après évaluation des IST, devrait, en partenariat avec les services, mettre en place des modules de formation sur les différents risques professionnels afin qu'elles puissent devenir infirmières en pratique renforcée.
- La prise en compte du risque radon

Deux de ces trois axes s'inscrivent en lien avec le PRST4.

Le CPOM définit des actions visant à (art. D 4622-45 du Code du Travail) :

- Mettre en œuvre les priorités d'actions du projet de service pluriannuel prévu à l'article L. 4622-14 et faire émerger des bonnes pratiques ;
- Améliorer la qualité individuelle et collective de la prévention des risques professionnels et des conditions de travail ;
- Mettre en œuvre les objectifs régionaux de santé au travail définis dans les plans régionaux de santé au travail ;
- Promouvoir une approche collective et concertée et les actions en milieu de travail ;
- Mutualiser, y compris entre les services de prévention et de santé au travail, des moyens, des outils, des méthodes, des actions, notamment en faveur des plus petites entreprises ;
- Cibler des moyens et des actions sur des branches professionnelles, en faveur de publics particuliers ou sur la prévention de risques spécifiques ;
- Permettre le maintien dans l'emploi des salariés et lutter contre la désinsertion professionnelle.



CONCLUSION

L'année 2025 confirme l'engagement du SMINOV à répondre aux enjeux actuels de la santé au travail, en s'appuyant sur une approche globale, proactive et centrée sur les besoins de ses adhérents. Les actions menées illustrent une volonté forte de renforcer la prévention primaire, d'accompagner durablement les entreprises et de préserver la santé des salariés tout au long de leur parcours professionnel.

Face aux défis à venir, notamment en matière de démographie médicale, d'évolution des risques professionnels et d'attractivité des métiers, le SMINOV entend poursuivre ses efforts d'adaptation et d'innovation. Le développement de partenariats, la valorisation des actions de prévention et l'amélioration continue de la qualité de service constituent des leviers essentiels pour répondre efficacement à ces enjeux.

Plus que jamais, la proximité, la coopération et l'anticipation demeurent au cœur de notre action, afin de construire, aux côtés de nos adhérents, un environnement de travail plus sûr, plus sain et durable.



SMINOV
Service de prévention et de santé au travail du nord ouest vendéen
Siège social : 28 Bd Jean Yole - CP 85300 - CHALLANS



En Pays de la Loire, des services de prévention
et de santé au travail en proximité des entreprises.
 presanse-paysdelaloire.fr

*SMINOV et Présanse Pays de la
Loire sont membres du réseau
Présanse.*

